Semaine 50 – Déc.2011
L'hebdo petit mais costaud !

FO'Hebdo

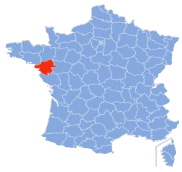

7 DÉCEMBRE 2011 : PREMIER CTR (COMITÉ TECHNIQUE DE RÉSEAU) A LA DGFIP

Les délégations syndicales donnent un avis défavorable unanime sur les suppressions d'emplois à la DGFIP

Le Comité Technique de Réseau (CTR) de la DGFIP s'est réuni pour la première fois hier, 6 décembre 2011, sur un ordre du jour dont le volet essentiel était les suppressions d'emplois 2012.

Boycotté par l'Union SNUI-SUD Trésor - Solidaires, ce Comité Technique a vu les trois délégations CGT, FO et CFDT donner un avis défavorable unanime sur le projet de suppressions d'emplois présentés par la Direction Générale. Conformément à la loi sur la rénovation du dialogue social, cette dernière devra représenter son projet lors d'une nouvelle réunion du CTR.

F.O.-DGFiP a une nouvelle fois condamné la politique dogmatique de suppression d'emplois, dénonçant une véritable spoliation des services alors que la Direction Générale peine à justifier un quart de ces suppressions par des gains de productivité largement contestables.

Vitrine emblématique de la RGPP, la DGFIP paie une fois de plus le prix fort de l'exemplarité alors que cette politique aveugle a conduit à la suppression de 13 000 emplois en 5 ans.

Au moment où va se réunir le Comité National de Suivi, F.O.-DGFiP affirme que ces nouvelles suppressions d'emplois vont ajouter à la dégradation continue des conditions de travail des agents des Finances Publiques

---

CONCOURS EXTERNES CONTRÔLEURS
ANNULATION ET REPORT DE L'ÉPREUVE N°2 DE MATHÉMATIQUES

Saisi par les candidats de l'épreuve de mathématiques du concours de contrôleurs externes du Trésor Public pour 2011 de la présence d'erreurs dans les énoncés, F.O.-DGFiP est intervenu auprès de la Direction Générale pour qu'une solution garantissant l'égalité de traitement entre les candidats soit mise en œuvre.

L'administration a décidé de reporter l'épreuve de mathématiques *au* **mardi 10 janvier 2012**.

2012 ET SON CORTEGE DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

2441 emplois devraient être supprimés en 2012 à la DGFiP.

Si certains obtiennent des avancées en matière d'emplois, le mode de fonctionnement reste toujours le même : "Déshabillez Paul pour habiller Pierre !"

Un exemple concret : les agents des CPS, après plusieurs journées de grève largement suivies (qui avaient abouti à des avancées indemnitaires) et une étude ergonomique (Lyon, Lille, Brest et Bordeaux) l'Administration a reconnu deux problématique :

- Un volume d'emplois non pourvus.
- Un volume d'emplois non implantés.

Sur les emplois non pourvus, la Direction agira en coordination étroite avec les délégués inter-régionaux et mettra en œuvre un plan de comblement des carences d'emplois.

Autre point, les emplois CPS sont actuellement banalisés au sein des DLU. Ils seront clairement identifiés dans les départements au moyen du nouvel outil TAGERFiP (nouveau référentiel unifié des emplois de la DGFIP en remplacement de Nominoë et TSM). Ainsi fléchés, ils seront réellement pourvus.

F.O.-DGFiP ne peut que se féliciter de cette orientation.

Cependant, la Direction confirme que le financement de ces emplois se fera par des prélèvements au niveau des départements, ce que nous condamnons fermement.

Nous ne pouvons nous satisfaire non plus d'une précision de taille : les emplois vacants « ne pourraient pas être comblés en une seule fois ».

JOYEUX NOËL !

FO DGFiP 44 souhaite à tous les collègues de Loire-Atlantique de passer des bonnes fêtes de fin d'année auprès des leurs... mais nous avons aussi une pensée pour ceux qui seront seuls ou loin de leur famille dans ces moments-là.

FO DGFiP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 : http://www.fo-dgfip-44.fr/
Rédaction : Chrystelle TONNELIER – Pascal PERRON